

Dynamique territoriale de l'entrepreneuriat : approche comparative et cadrage conceptuel

Tinasoa Razafindrazaka

Doctorante

Institut de Recherche sur les PME

Université du Québec à Trois-Rivières

3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières

Québec, Canada, G9A 5H7

Téléphone : (819) 376-5011 poste 4041

Télécopieur : (819) 376-5079

Courriel : Tinasoa.Razafindrazaka@uqtr.ca

Claire V. de la Durantaye

Professeure

Institut de Recherche sur les PME

Université du Québec à Trois-Rivières

3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières

Québec, Canada, G9A 5H7

Téléphone : (819) 376-5011 poste 3128

Télécopieur : (819) 376-5079

Courriel : claire.v.de.la.durantaye@uqtr.ca

Résumé

La communication s'articule en une revue des référentiels théoriques croisés au fondement de la problématique, formulée en ces termes: «comment l'interaction des entrepreneurs locaux et du milieu influe-t-elle sur la dynamique territoriale ? ».

L'objet du papier est de présenter le cadrage conceptuel d'une recherche comparative réalisée sur deux contextes paradoxaux: celui du Nord et celui du Sud. L'observation porte sur le processus d'émergence du capital territorial dont l'entrepreneuriat local est l'élément-clé.

La contribution du travail en cours répond à l'ambition de produire des dispositifs appropriés aux réalités du Sud sans rompre totalement avec les référentiels du Nord. Cette mise en parallèle tente d'aboutir à l'émergence d'un modèle intégré et contextualisé, en vue de construire un outillage au développement local.

Avant d'exposer le cadre de référence mobilisé qui est une combinaison de deux courants : territoriaux et socioéconomiques, la justification de la démarche est soutenue.

Thèmes de référence : 19 - 4 -3

La dimension territoriale est devenue un enjeu majeur ces vingt dernières années. Autant au niveau des entreprises qu'au niveau des institutions. Pour les premières, les préoccupations territoriales résident essentiellement dans le choix des localisations des activités et des formes de coopération entrepreneuriale. Pour les secondes, la problématique récurrente est celle de l'aménagement des territoires. Dans un environnement géographique et économique mondialisé, ce souci territorial apparaît comme un paradoxe. Pourtant, il se profile comme l'une des voies permettant de contourner les effets de la mondialisation. Ce qui explique en partie le regroupement d'entreprises en agglomération plus ou moins dense à l'heure actuelle.

Ce comportement entrepreneurial à la base entraîne dans son sillage une dynamique locale. Les chercheurs s'intéressent à ce phénomène d'instrumentation de la dynamique territoriale via l'entrepreneuriat depuis le début des années 1980. La majorité des travaux se sont attelés à circonscrire les configurations des phénomènes observés dans le contexte du Nord, pour en construire des modèles normés et stylés. Pourtant, il ne devrait pas exister un modèle universel car *« la coopération inter-firmes revêt des formes extrêmement diverses selon la nature des partenaires, des secteurs économiques concernés, de sa vocation originelle, des traditions managériales et juridiques selon les pays et les aires géographiques concernées »* (Rallet et Torre, 1995 : p.239).

Est-ce là alors l'explication des succès mitigés de transposition de ces modèles du Nord dans des pays du Sud. Ce papier à visée conceptuelle, rapporte une démarche entreprise pour répondre à cette préoccupation d'ordre général. Il s'agit de propos d'étape d'une recherche en cours de réalisation dont la problématique s'énonce comme suit : **comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait-elle influencer sur la dynamique territoriale ?** Autrement dit, à travers quel processus, la cohésion des acteurs (entrepreneurs et intervenants du milieu) pourrait devenir, à terme, un outillage pour le développement territorial? L'approche du terrain se veut comparatiste c'est-à-dire une mise en parallèle d'un contexte du Nord (Québec) et d'un contexte du Sud (Madagascar). Les facteurs convergents seront traduits en un modèle intégré et émergent, aux fins d'opérationnalisation en termes d'outils d'intervention en développement territorial.

Nous justifierons dans la première partie de cet article l'intérêt de procéder à la comparaison pour tenter de dégager des éléments de réponse au questionnement central. Dans la seconde partie, les jalons du cadre théorique de la démarche seront posés.

1. Une approche comparative : à la recherche d'un outillage contextualisé

1.1. Problématique et courants de recherche

Les enjeux de développement appellent une réflexion sur la façon dont peut s'organiser les activités, les acteurs ainsi que les espaces de production. Notamment si les préoccupations se destinent à sa pérennité. Si l'on souhaite un développement soutenable, les analyses vont au-delà des indicateurs et agrégats économiques. Il faut tenir compte de la dimension sociétale du développement. Et de le considérer en tant qu'émanation du « local » a contrario du « national », à travers une propulsion ascendante, dont les acteurs se situent sur l'échelle de la sphère locale (Gouttebel, 2001). Ce ressort local s'incarne par les territoires. D'où l'expression de développement territorial.

Dans la perspective de développement territorialisé, les richesses sont construites par les acteurs locaux, par la valorisation des ressources locales (main d'œuvre, ressources

naturelles). Le territoire s'intègre au processus de développement et les acteurs locaux, dont les entrepreneurs s'associent à son avènement. Ceci se réalise en tant que phénomène émergent. On est donc dans une situation d'éclosion mais non de décision. L'émergence s'effectue par des mécanismes complexes et diversifiés, centrés sur les territoires, en fonction des ressources en présence ainsi que des interactions à l'oeuvre. Ces mécanismes partagent un double déterminant transversal (Fourcade, 2006): (1) des acteurs situés sur un espace entretenant un rapport particulier à un territoire (logique de proximité), (2) et qui déploient un mode de coordination pour une communauté d'intérêts et de propriété (logique organisationnelle). La combinaison des deux logiques est à l'origine de la dynamique des territoires.

Les questions territoriales figurent parmi les tendances lourdes marquant les décennies actuelles et à venir. Les paragraphes qui suivent, tracent l'ampleur de ce phénomène qui soulignera son intérêt comme champ de recherche. Ces passages bénéficient des contributions de Morvan (2004), de Fauré et Labazée (2005) ainsi que de Giraut et Antheaume (2005). Le paradoxe du « retour au local » amenant « la montée des territoires » dans la « globalisation des économies » décrit le mouvement des problèmes soulevés par les territoires.

En effet, avec la globalisation des économies provoquant l'universalisation des produits et des comportements de consommation, le recul du local a été annoncé. Pourtant, il revient avec la multiplication des clusters, des pôles d'excellence, et des technopôles. Ce retour au local tient à toute une série de considérations : la différenciation de la demande qui induit des conditions particulières et différenciées de production ; l'évolution des normes de compétitivité qui requièrent, pour accroître l'efficacité et la flexibilité du système productif, une très grande proximité entre les acteurs concernés et une imbrication entre les fonctions déterminantes de l'économie de la connaissance.

Ce retour du local s'accompagne de la montée des territoires, jouant un rôle déterminant dans la construction des configurations productives, par la qualité de leurs offres. De facto, on peut parler de « capital territorial », constitué d'éléments spécifiques, tels que la qualité des relations de confiance entre les acteurs, notamment les entrepreneurs, un capital relationnel ainsi qu'un véritable apprentissage de compétences. Ce qui amène à revoir une vision égalitaire des territoires et admettre leur diversification.

Dès lors, la concurrence induite par la mondialisation, est plutôt d'ordre territorial. Dans cette compétition, les territoires sont des réceptacles présentant des offres territoriales, lesquelles sont susceptibles d'être modifiées par les entreprises qui se meuvent sur les territoires. Il est question de transformation des territoires à travers les jeux d'acteurs. A juste titre, cette recherche aborde ces transformations des offres territoriales sous l'angle de processuel interactif en vue de faire ressortir les rôles des acteurs dans ces dynamiques territoriales.

L'analyse de la dynamique territoriale sous l'impulsion interne remonte au début des années 80. En effet, à cette époque, un certain nombre d'études signalent le phénomène du renversement des hiérarchies spatiales dans l'organisation des activités économiques. Il a été observé que des processus de développement peuvent avoir comme origine des dynamiques internes aux régions (Ayadlot, 1984 ; Maillat 1997), plutôt que des sources venant de l'extérieur, prônées par la théorie néo-classique de l'économie.

Deux courants dominants se positionnent alors. D'un côté, la perspective de redistribution de la croissance (phénomène quantitatif) des régions avancées sur des régions en retard est

remise en cause par la perspective de développement (phénomène qualitatif), caractérisée par l'aptitude de régions à créer des ressources spécifiques. De l'autre côté, l'avènement de nouveaux modes d'organisation de production est constaté (Benko et coll., 1996).

Les deux courants constituent une mutation. Ils convergent par la reconnaissance d'un mécanisme de coordination entre des acteurs économiques, basé sur un mélange de concurrence, d'émulation, de coopération et d'un ensemble de valeurs partagées (Dimou, 1995). L'optique territoriale est axée sur « *une dynamique de coordination d'acteurs* » Pecqueur (2004, p.29).

Plusieurs travaux sont dans le prolongement des voies tracées par les deux courants dominants, notamment ceux se consacrant aux facteurs et aux formes des nouveaux modes d'organisations productives. Sous les effets conjugués de la libéralisation des activités économiques et de la densification des flux d'échange à l'échelle mondiale, ces recherches connaissent une vigueur nouvelle. Il résulte de ces travaux des vocables et des cadres paradigmatiques diversifiés dont le fonds commun est le regard centré sur des ensembles concentrés d'activités et d'entreprises (Greffé, 2002).

1.2. Travaux de référence

Dans l'optique de cette recherche, nous avons répertorié deux études typologiques, essayant de classer ces espaces productifs. Premièrement, la classification de Carlier (2006) a identifié six grands types de réseaux d'entreprises :

1- le cluster, qui renvoie dans sens global à la notion de réseau territorial. Pris dans son sens restrictif, le cluster correspond à un réseau asymétrique d'entreprises spécialisées (dominé par une grande entreprise) et ancré localement (étendue géographique limitée) ;

2- la technopole, qui consiste en un ensemble d'acteurs hétérogènes, participant collectivement à la conception, à l'élaboration, à la production et à la diffusion de procédés de production, de biens et de services;

3- l'espace serviciel, qui est un centre de production de connaissances, constitué par un noyau d'entreprises associé à des centres de recherche et de formation et divers organismes privés et publics dont les initiatives sont soutenues par les collectivités locales;

4- le district industriel, qui est une entité socio-territoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'entreprises dans un espace géographique et historique donné, fabriquant le même produit ou gravitant autour d'une production typique;

5-la région apprenante, qui est un système dont la base est à dominante immatérielle et qui se caractérise par sa faculté à attirer les compétences les plus recherchées ;

6-le milieu innovateur, qui désigne un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par des apprentissages, convergeant par la suite vers des formes de gestion en commun des ressources.

Deuxièmement, une typologie est proposée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Sur la base de 200 études de cas d'agglomérations d'activités spécialisées en France, la Datar identifie quatre grands types de Systèmes Productifs localisés (SPL) :

- 1- SPL de type « district industriel italien » ;
- 2- SPL technologiques dont la croissance est due à un saut technologique supposant une rupture avec les savoir-faire locaux traditionnels ;

- 3- SPL gravitant autour d'une ou plusieurs grandes entreprises donneuses d'ordre (ex : chantiers navals, les activités pétrolières, les bassins d'assemblage automobiles) ;
- 4- SPL « émergents » dans lesquels les rapports de concurrence dominent encore les relations de complémentarité.

Ces travaux sont novateurs en apportant des avancées considérables dans les connaissances sur les relations entre les activités économiques, les acteurs et les espaces de production. Grosso modo, ils font allusion à la forte implication territoriale dans la génération d'une dynamique productive d'ensemble (Gilly et Grossetti, 1993).

A ce titre, ils font écho aux préoccupations actuelles des différentes communautés (académiques, politiques, pratiques...), soumises à des impératifs d'évolution et d'adaptation, pour résoudre les pressions exercées sur les systèmes de production (Calmé et Chabault, 2007).

En d'autres termes, les issues des réflexions conceptuelles sur le territoire servent d'interface vers des artefacts opérationnels pour instrumenter le développement économique territorialisé. Des exemples dispersés dans le monde peuvent en témoigner : Pôle de compétitivité et Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL) en France, les grappes industrielles et le projet ACCORD au Québec, la Silicon Valley et la route 128 aux Etats-Unis, le projet PIC à Madagascar, la Vallée Dos Sinos au Brésil...

Le phénomène territorial au cœur de nos réflexions constitue à la fois un modèle conceptuel (alternatif au modèle de croissance fordien) et un outil stratégique (permettant d'agir localement, selon Landry et coll., 2003). Il est visible aussi bien dans Nord que dans le Sud.

1.3. Contexte Nord-Sud

Cependant, un constat est à admettre. L'application dans le contexte du Sud de ces modèles et outils élaborés et testés positivement dans le contexte du Nord s'avère parfois infructueuse. Ce qui questionne. A ce sujet, Gaye (2005) dans le cadre d'une étude réalisée au Sénégal (contexte du Sud) est arrivé aux conclusions suivantes : les outils de développement local bâtis ailleurs peuvent rencontrer du succès dans le contexte du Sud à condition qu'il y ait des adaptations.

Pecqueur (2005) soulève également cette condition de faisabilité lorsqu'il s'interroge en ces termes : « *comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement, les éléments d'un modèle de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs précapitalistes* » (p.297). Ici, se pointe la nécessité de considérer les spécificités contextuelles dans l'application des modèles existants. Ce qui permettrait au Sud de s'éloigner d'une démarche de mimétisme et de s'interroger sur les impasses des modèles du Nord (Ferguene, 2004).

Des recherches relatives aux SPL du Maghreb, conduites par Courlet et Ferguene (2001) et Courlet et Hollard, (2004) sont pertinentes pour souligner cet esprit de nuance contextuelle. Ces auteurs font mention des différences entre les SPL européens et les SPL maghrébins sans pour autant approfondir de façon explicite ces différences.

Par ailleurs, en Amérique latine, des dynamiques productives locales émergentes, présentant quelques symptomatiques des phénomènes tels que stylisés par le Nord ont été observées. Néanmoins, les auteurs (Peres et Stumpo, 1999, cités par Fauré et Labazée, 2005) suggèrent

des nuances dans le recours aux concepts pour désigner ces réalités observées. Telles sont aussi les positions adoptées par Hasenclever (2000) et Lins (2000) cités par Fauré et Labazée (2005), lorsqu'ils hésitent à qualifier et à classer dans les cadres stipulés dans le Nord, des concentrations spatiales et sectorielles existantes au Brésil.

En réalité, ce qui est en question, ce n'est pas la validité de la transposition mais les limitations et les contraintes que l'on rencontre dans les conditions de mise en œuvre de ces modèles dans le contexte du Sud. D'autant plus qu'au fil de la lecture documentaire, il apparaît que les démarches élaboratrices de ces modèles normés au Nord, se sont inspirées de certaines pratiques anciennes du Sud. Ainsi, Requier-Desjardins (1996) a expliqué l'enjeu de la proximité territoriale dans le processus de développement à partir des pratiques concrètes du Sud (échanges transfrontaliers en Afrique Subsaharienne, notamment sur le pourtour du Nigeria).

Par ailleurs, le consensus sur l'opportunité de favoriser ces modes d'organisation productive spatiale dans le Sud, semblerait être établi (Mc Cormick, 2003). Ainsi, il est reconnu que le regroupement entrepreneurial spatialisé pourrait être une réponse tant pour les économies industrialisées, que pour les économies des pays en voie de développement, face aux évolutions de l'économie mondiale. Mais « *ce phénomène bâti sur une logique d'imitation, est en décalage avec les nouveaux travaux, qui montrent que les territoires ont intérêt à s'engager dans des processus, manifestant leurs caractéristiques distinctives* » (Pecqueur, 2005). Ce qui laisse entrevoir une riche variété des configurations productives locales, et par extension une multitude d'émergence des territoires (Morvan, 2004). Par conséquent, le cloisonnement et la délimitation des réflexions et des actions y afférentes, au sein des repères conceptuels figés ne sauraient être porteurs d'avancées scientifiques et opérationnelles. Des ajustements sont donc à opérer.

1.4. Comparaison contrastée

Nous sommes intéressé à déboucher vers ces ajustements. Mais en quoi consistent-ils ? Afin de parvenir à ces ajustements, nous avons suivi la tactique consistant à procéder à l'envers de la démarche, c'est-à-dire à imaginer au début ce que l'on va trouver (Morse, 1994, cité par Royer et Zarlowski, 2003). Si, nous voulons des outils adaptables au contexte en présence, il faudrait tenir compte des spécificités contextuelles. Une voie peut nous aider dans cet exercice de contextualisation : la comparaison. En effet, la mise en parallèle fait remonter en surface les similarités et les dissemblances, tout en permettant de dégager les facteurs intégrateurs, pouvant libérer les capacités d'ajustement.

L'objet de cette recherche est donc de comparer un contexte du Sud (une région malgache) à un contexte du Nord (région québécoise), pour faire jaillir des facteurs fédérateurs et conciliateurs. Les rapprochements et les distinctions se feront à travers les formes de solidarité entre les entrepreneurs ainsi que sur leurs comportements collectifs. Nous venons d'évoquer les fondements de notre étude comparative, il convient maintenant de présenter le cadre de référence mobilisé pour ses assises théoriques.

2. Le cadrage conceptuel : contours théoriques de la démarche comparative

Avant de présenter les référentiels théoriques croisés au fondement de la démarche, procédons à quelques clarifications terminologiques de la formulation de la problématique : **comment l'interaction de l'entrepreneuriat local et du milieu pourrait-elle influencer sur la dynamique territoriale ?**

2.1. Exégèse conceptuelle

2.1.1 Le milieu

S'agissant de nos réflexions, le milieu qui nous intéresse est le « milieu entrepreneurial » que Julien (2005) décrit comme le lieu de l'*instructuration*. Il attribue à ce milieu entrepreneurial le rôle d'offres de ressources : soutien à la création d'entreprises, financement de proximité, ressources immatérielles, réduction d'incertitude, environnement socioculturel. En bref, c'est l'environnement socioéconomique proche de l'entrepreneur local. Dans sa globalité, le milieu fait référence aux dimensions historique, culturelle et sociétale d'une communauté territorialisée. En ce sens, la définition conceptuelle retenue est celle de Garofoli (1992) : « *le milieu est un ensemble de facteurs historico-socio-culturels, qui se sont sédimentés dans la communauté et les institutions locales* ».

2.1.2. Proximité

Dans le cadre de cette recherche, nous insistons sur la proximité territoriale qui est conçue comme une intersection et une convergence des deux dimensions fondamentales de la proximité, à savoir la proximité organisationnelle et la proximité spatiale (Bellet, Colletis et Lung, 1993).

La proximité organisée se définit par la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres (Rallet et Torre, 2004). Elle concerne les relations interindividuelles, mais surtout la dimension collective, à l'intérieur des organisations ou entre les organisations. La proximité organisationnelle peut revêtir une double forme : (1) la proximité d'appartenance (les acteurs appartiennent au même espace de rapport et nouent des interactions de différentes natures) ; (2) la proximité de similitude (les acteurs possèdent le même espace de référence et partagent les mêmes savoirs, le même espace de représentation, de modèles et de règles de pensée et d'action).

La proximité spatiale aborde la question des conditions objectives de localisation (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Il ne s'agit pas uniquement d'une proximité physique dans la mesure où elle n'est pas donnée par les contraintes naturelles, mais elle est construite socialement. Par extension, on lui associe la proximité fonctionnelle qui traduit la dilatation de l'espace en généralisant l'appréhension de l'espace, et en intégrant la dimension temporelle.

Dans la constitution de la proximité, les rapports privilégiés sont par essence hors marché, ce qui implique la formation d'institutions à travers les apprentissages collectifs. Par institutions, on entend aussi bien les structures organisationnelles (types réseaux) que des modes de comportement. Ici, la proximité est perçue comme une notion sociale (Le Boulch, 2001). Cette perspective sociale permet de comprendre la fonction de la proximité. Elle sert à vivre ensemble et à organiser des actions collectivement pour construire « la cité » que l'on pourrait interpréter comme le territoire (Lefebvre, 2000).

2.2 Courants territoriaux

2.2.1 Encastrement territorial

Notre démarche axée sur la perspective territoriale souscrit à la notion d'encastrement territorial. A ce propos, on peut citer Bailly (1994,) qui définit la territorialité par trois référentiels fondamentaux : « *l'identité qui fait prendre conscience qu'ici est différent*

d'Ailleurs, l'appropriation pour signifier une relation homme-espace, et l'enracinement, comme mode de connaissances et d'inclusion dans un espace donné (...) C'est le Moi, le à Moi et L'Ici qui constituent les valeurs à la base d'une territorialité globale » (p. 278).

On doit le concept d'encastrement d'abord aux analyses de Karl Polanyi (1944) qui a avancé que l'économie est « *embedded* » (encastrée) dans un tout socioculturel. Dans ce sens, la sphère économique est alors inséparable des sphères sociales. Les entrepreneurs n'agissent pas seulement dans un réseau économique, mais interagissent aussi avec d'autres organisation ou institutions sociales ou économiques (Gundolf, 2004). L'acception en termes d'encastrement prend en considération la contextualisation de l'activité économique dans des modes dynamiques de relations sociales (Granovetter, 2000).

Pour aborder l'encastrement, Uzzi (1997) propose d'analyser les liens entre les différents acteurs. Ce qui rejoint les trois niveaux d'encastrement territorial distingués par Johannisson et coll. (2002). L'encastrement de premier ordre concerne les liens de réciprocité entre les entreprises locales. Celui de deuxième ordre a trait aux liens unidimensionnels avec les institutions locales. L'encastrement de troisième ordre regroupe toute sorte de lien social dans une vision holistique.

Les fondements de l'approche par l'encastrement territorial sont de quatre ordres. Primo, cette approche repose sur l'idée que le territoire d'implantation constitue l'environnement socio-économique privilégié de l'entrepreneur. Secundo, elle considère que ce territoire est une source de capital social utile aux entrepreneurs qui s'y installent. En ce sens, le territoire assume un double rôle. Celui de l'offreur de ressources, donc un réservoir de savoirs et d'opportunités (Julien, 2005), et celui de facilitateur des échanges et des relations en diminuant l'incertitude et les coûts de transaction (Saives, 2002). Tertio, ce capital social offert par le territoire que l'on qualifie de capital social territorial résulte de la jonction des effets de proximité géonomique aux effets de proximité organisée au sein du territoire. Quarto, pour bénéficier de ce capital social territorial, l'entrepreneur s'encastre dans un réseau. Ce qui constitue ce que l'on appelle encastrement territorial, c'est-à-dire le mode de mobilisation du capital social territorial. En effet, si le territoire constitue une source potentielle privilégiée de capital social, c'est à travers la notion d'encastrement (Granovetter, 2000) qu'on peut comprendre comment l'entrepreneur va mobiliser ce stock de ressources relationnelles territoriales, pour générer son capital social entrepreneurial (Saleilles, 2006).

En bref, on retient de ce champ théorique que l'aptitude du territoire à créer du capital social est prépondérante.

2.2.2 Capital social :

Capital social : bien à caractère collectif

Le capital social est un concept multiforme. Donner une définition du capital social est un exercice difficile car nombreuses sont les contributions qui définissent le terme. Woolcok et Narayan (2000) en donnent une définition que l'on qualifierait de courante. Ainsi, le capital social se conçoit comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective. Certes, cette conceptualisation s'avère insuffisante, mais elle a le mérite de ressortir au moins deux dimensions essentielles du capital social. La première est liée aux normes, il s'agit donc de règles informelles qui régissent des interactions. La seconde détermine le capital social par ses caractéristiques structurelles. Le capital social désigne alors dans ce cas, le cadre formel au sein duquel s'établissent les relations entre agents (Angeon et Callois, 2005). Mais il faut aller un peu plus en profondeur pour comprendre le capital social qui s'intègre à nos réflexions.

Les travaux de James S. Coleman (1988 ; 1990) sont parmi ceux qui constituent une référence incontournable sur le capital social. Pour lui, le capital social se définit par « sa fonction ». Cette vision fonctionnaliste du capital social contraste avec les travaux qui l'abordent sous l'angle des ressources (Lin, 1995, 2001). Dans cette perspective, Lin définit le capital social comme une richesse potentielle incorporée dans la structure sociale et qui peut être mobilisée en cas de besoin. Cette conception présente une filiation avec celle proposée par Bourdieu pour lequel « le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interaction » (Bourdieu, 1980).

Dans le cadre des différentes déclinaisons du capital social, le point qui intéresse notre recherche, concerne le caractère privé ou collectif du capital social. L'identification de la nature privée ou collective peut se faire selon l'usage et les effets des ressources relationnelles (Plociniczak, 2004). Si l'on s'intéresse à l'utilisation faite par un acteur individuel de ses relations avec d'autres, le capital social constitue un bien privé (Lin, 2001). Mais si les questions qui importent sont de savoir comme un ensemble relationnel (un acteur collectif, un groupe, un territoire) parvient à développer et maintenir un capital social et comment ces ressources relationnelles augmentent la productivité des membres de cet ensemble, le capital social a vocation à être un bien collectif (Coleman, 1988 ; 1990 ; Putnam, 1993 ; 1995, Fukuyama, 1997).

Avec cette dimension collective, le concept de capital social « se réfère aux traits de l'organisation sociale, qui englobe les réseaux, les normes et la confiance sociale qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel (Putnam, 1995) et « peut être défini simplement comme l'existence d'un certain ensemble de valeurs informelles et de normes partagées entre les membres d'un groupe qui permet la coopération entre eux (Fukuyama, 1997). Il faut préciser que les deux perspectives (bien privé/bien public) ne sont pas pour autant antinomiques mais complémentaires.

En ce qui nous concerne, puisque notre niveau d'interrogation se rapporte au territoire, nous privilégions donc le caractère collectif du capital social. Ainsi, pour notre propos, le capital social se réfère à « *la somme des ressources actuelles ou potentielles, tangibles et intangibles encastrées à l'intérieur, disponibles au travers, et dérivées du réseau de relations possédé par un acteur individuel ou collectif, l'accès à ces ressources devant avoir des conséquences positives pour l'action* » (Plociniczak, 2003). La lecture que nous faisons du capital social est celui du capital social territorial.

Capital social : capital territorial

C'est Robert Putnam qui fut le premier à appliquer la notion de capital social sur les questions régionales. Ainsi, Putnam (1993) a étudié le lien entre performance des institutions et densité d'associations (indicateur de capital social) sur les régions italiennes. Helliwell et Putnam (1995) ont également relié des indicateurs de performance institutionnelle et la participation civique à la croissance des régions italiennes. Ces travaux empiriques pionniers ont soulevé les phénomènes réellement mis en œuvre entre relations sociales et développement local ou territorial, sans pour autant discuter du concept capital social territorial stricto sensu.

Le capital social territorial est une notion sociologique qui traduit la cohésion sociale dans une communauté, en l'occurrence le territoire. Pour bien l'appréhender, il nous faut remonter aux éléments de spécification du capital social. Pris dans son sens le plus pur, le capital social concerne les liens sociaux dans une structure sociale (Loup et Paradas, 2006). Sous l'aspect structurel, il peut être considéré comme une colle ou un lubrifiant (Anderson et Jack, 2002).

Le capital social de type colle (bonding) concerne les liens qui unissent des individus de statut identique au sein d'une communauté. Tandis que le capital social de type lubrifiant (bridging) est centré sur la capacité de la communauté à se connecter à l'extérieur. Il convient de rajouter à ces deux types de capital social traditionnellement distingué, un troisième Woolcock (1998). Il s'agit du capital social de type liant (linking). Il caractérise les interactions entre des agents ayant des statuts ou des places différents. Nous nous alignons sur cette nomenclature en trois volets du capital social. La raison est la suivante. Nous nous intéressons à des coopérations territorialisées dont les entreprises sont en situation de coopération/compétition. Or, ce type de relation complexe de « coopération » illustre la notion de capital social de type liant « linking ». Dès lors, notre cadre de travail doit l'intégrer pour rendre compte du phénomène qui nous intéresse. D'ailleurs, l'exemple le plus couramment cité pour décrire le capital social « linking » est la coopération inter firmes dans les districts industriels et les systèmes productifs locaux (Angeon, Caron et Lardon, 2006). Ainsi, dans notre sens, le capital social territorial recouvre des liens à trois dimensions : unissant (colle), liant (liant) et reliant (lubrifiant).

Ce capital social territorial est issu des liens de proximité intra territoriaux et extra-territoriaux (Zimmermann, 2002 ; Plociniczak, 2004). Le tableau suivant synthétise la nature, la densité des liens ainsi que le degré de proximité de la formation du capital social territorial.

Nature du lien	Densité du lien	Degré de proximité
<i>Unissant</i>	Activation forte du lien	Proximité forte
<i>Liant</i>	Activation forte du lien	Proximité forte
<i>Lubrifiant</i>	Activation faible du lien	Proximité faible

Adapté de Angeon et coll., 2006

De manière concrète, le concept de capital social territorial ramène à la démarche d'expliquer et de clarifier les mécanismes par lesquels les interactions et les relations sociales peuvent influencer sur le développement territorial (Callois, 2004). Il s'agit d'une approche intégrative qui peut fournir des éclairages sur les imbrications des dimensions sociétale et économique et des logiques de proximité dans le phénomène de développement territorialisé. En bref, l'approche par le capital social territorial veut construire des définitions réalistes des faits économiques.

Jean et Épenda (2004) dans le cadre d'une étude canadienne sur le développement des communautés rurales¹ désignent le capital social territorial comme le facteur intangible de développement local et surtout un élément susceptible d'influencer le développement d'une collectivité. Cette étude a repris la définition opératoire du capital social territorial mise en forme par Ian et Cornelia Flora aux Etats-Unis². Selon les auteurs américains, le capital social réfère aux différentes capacités collectives relatives à la vitalité sociale et à la viabilité économique de toute communauté. Dans le contexte particulier du développement des communautés rurales, ce capital social devient une infrastructure sociale entrepreneuriale.

2.3. Courants socioéconomiques

2.3.1 Théorie des conventions

¹ Enquêtes réalisées en 2001 auprès des ménages ruraux du projet de la NER (Nouvelle Économie Rurale

² Flora BC et Flora JL (1993), Entrepreneurial social infrastructure : a necessary ingredient in rural blueprint for tomorrow, Annals of The American Academy of Political and Social Science, vol.529, p.48-58

Normes et conventions

Cette recherche s'appuie sur des courants dits conventionnels sur sa posture conceptuelle, afin de mieux souligner la portée des aspects non marchands, de l'interaction entre l'entrepreneuriat et le milieu, sur la dynamique territoriale

Dans le contexte d'interaction entrepreneuriale, on retrouve une situation à la fois conflictuelle (divergence d'intérêt) et coopérative (nécessité de synergie). L'adoption des conventions permet la synchronisation de ce phénomène paradoxal. Les conventions régissent l'action collective et résolvent les conflits. Au sens du logicien Lewis (1969), la convention est une régularité de comportement où chacun se conforme au comportement qu'il croit que l'autre adoptera. L'approche de Lewis (1969) basée sur la conformité renforce l'idée d'absence de confiance préexistante à l'interaction. Ce qui veut dire que les acteurs interagissent sans accord préalable. Comme répercussion à cette pluralité d'acteurs, l'interaction sollicite des instruments de régulation pour assurer son organisation

Ici, la notion « d'intérêts communs » introduite par Schelling (1960) et reformulée par Lewis (1969) sous le vocable de « savoir commun », trouve son application. Les organisations productives territorialisées s'aménagent généralement autour d'une activité spécifique. Ce que l'on désigne comme la spécialisation du territoire (savoir faire, ressource intransférables). L'entrepreneuriat local, opérant sur cette filière spécialisée, bénéficie de cette renommée du territoire. C'est donc là l'intérêt commun dont la préservation ne peut être qu'une œuvre collective. D'où la dynamique interactionniste pour le soutenir. On peut y détecter un renoncement au particulier (Boltanski et Thévenot, 1991) en ce sens qu'en adoptant une démarche procédurale, les acteurs occultent la rationalité cognitive pour adopter une rationalité procédurale.

Rationalité procédurale

Pour cette recherche, les traditions de pensée orientées sur la rationalité parfaite, sont mises à l'écart, au profit des visions de rationalité procédurale, introduite par Simon (1976). En effet, toute dynamique économique procède par création de savoir-faire. Et que cette création est une démarche collective qui ne relève pas de la rationalité parfaite, mais d'apprentissages ou cours desquels les partenaires forgent une rationalité commune spécifique à leur contexte et qui est de nature procédurale (Perrin, 1991). La coopération au sein d'un système territorial de production constitue une démarche procédurale. En ce sens, il n'y a ni références objectives initiales ni un point d'arrivée strictement planifiée. Les acteurs opèrent par un ajustement mutuel durant l'apprentissage collectif pour converger vers la constitution des codes et des conventions. Ici, la dimension de l'apprentissage est collective, pour diminuer l'incertitude et l'ambiguïté (Hodgson, 1988)³ car on appréhende l'entrepreneuriat *collectivement* (Julien, 2005) sur le territoire. Le phénomène qui nous intéresse est autant social qu'économique, que l'horizon d'observation soit global ou local. Démonstration en est faite par Pierre Bourdieu (2000), dans ses écrits relatifs à l'anthropologie de l'économie.

Cet auteur rompt avec le paradigme dominant de rationalité limitée. Il s'éloigne de l'accumulation excessive et du règne inconditionnel de prix, en affirmant que les transactions économiques résultent des constructions sociales plutôt que des processus purement marchands. Cette historicité socialement constitutive des agents et de leur espace d'action, peut se transposer sur l'analyse de l'interaction entre l'entrepreneuriat local et le milieu (les agents) influant sur le développement économique territorialisé (le champ économique). La

³ cité par Julien (2005)

synergie qui nous intéresse ne se cantonne pas au point de vue économique. Elle doit couvrir en même temps le fait sociétal.

Confiance

La confiance est au cœur de la relation sociale qu'est l'interaction. Des entreprises concurrentes vont coopérer sur la base de la confiance (Mangematin, 1999). Mais cette confiance ne préexiste pas à l'interaction. Elle se construit. Les ressources mobilisées pour sa production restent hors du champ du « tout marché ». Ce sont les routines communes qui vont générer une relation, laquelle développera à son tour la confiance. En s'insérant au système productif localisé, les entrepreneurs locaux font confiance à des institutions plutôt qu'à des personnes : le milieu qui soutient, les ressources territoriales exploitées, la dynamique territoriale qui impulsera. La confiance est étendue à un groupe, avec le temps, la fréquence des échanges et la mise en place de routine (Zucker, 1986)⁴.

La co-présence en deux niveaux sur le territoire (proximité spatiale) et au sein d'un tissu industriel (proximité organisationnelle), implique le recours volontaire et/ou involontaire à la coopération. Les engagements dans la coopération territoriale sont parfois implicites et informels. C'est la confiance qui se substitue à l'autorité hiérarchique, en incarnant le mode non marchand de coordination d'une collectivité productive. En bref, on réinterprète la confiance non plus comme une variable dichotomique, mais plutôt comme un processus continu (Bellemare et Briand, 1999).

2.3.2 Traduction spatiale du réseau

En s'intéressant à l'émergence d'un phénomène d'interaction sur une logique d'agglomération, nous entreprenons une lecture réticulaire de la dynamique territoriale. On peut parler ici de proximité géonomique. C'est un concept de construit social par le biais de l'intercommunication entre les acteurs (Julien, 1997). C'est une notion intangible qui peut rendre compte des liens sociaux dits «bridging». C'est-à-dire la capacité du territoire à se connecter à l'extérieur.

Notre recherche n'étudie pas le réseau en tant que tel. Il s'agit plutôt de mettre en exergue le rôle que le réseau, c'est-à-dire les relations sociales, pourrait jouer dans le processus de la dynamique territoriale. En quelque sorte, nous nous intéressons à l'usage auquel le réseau tissé par les acteurs en son sein, pourrait être profitable au territoire. Par conséquent, notre degré d'intérêt quant aux liens sociaux suivra un chemin inversé de l'échelle donnée par Johannisson et coll. (2006). Ce qui nous importe essentiellement, c'est la capacité du territoire à se connecter vers l'extérieur. Nous entendons par cela son attractivité, donc son capital social. En associant le concept de réseau à la notion de proximité territoriale, on obtient une configuration réticulaire particulière qualifiée de réseau socio-territorial condensé par Houe (2006). Le tableau suivant donne une lecture réticulaire d'un système territorial de production.

⁴ Cité par Mangematin (1999)

Principaux courants théoriques associées	Théories socio-économiques Théorie des conventions
Dimension dominante dans le réseau	La dimension sociale et l'apprentissage collectif
Objectifs privilégiés par les acteurs	Acquérir de nouvelles connaissances et savoir-faire
Comportement des acteurs	Déterminé et contraint par la sphère sociale Encastrement des individus dans des réseaux de relations et d'échanges avec des objectifs marchands et non marchands. Confiance, pouvoir et coopération
Structuration des liens entre acteurs	Liens socio-économiques forts au niveau d'une filière ou d'une activité territorialisée et structurés par des conventions
Forme de communication privilégiée	Interactions sociales et économiques continues
Horizon géographique	Concentré (ville, territoire)
Proximité exploitée au sein du réseau et assurant la coordination	Proximité territoriale : intersection de la proximité organisationnelle et de la proximité géographique
Exemple de ce type de réseau	Le district industriel, le SYAL

Source : adapté de Houe (2006)

2.3.3 Théorie de la structuration

La formulation de notre problématique dénote notre attention de se consacrer de façon moindre à la structure pour se focaliser davantage à la structuration. Ladite structuration puise ses racines au fond des éléments de la théorie de la structuration développée par Giddens (1987). Ce dernier défend la pertinence de la spatialité parmi les propriétés de l'interaction sociale. Il fait référence à un espace utilisé (lieu) comme cadre d'interaction. La spatialité va de pair avec la temporalité pour éviter de se perdre dans l'indéfini et l'infini. Giddens (1987) évoque la temporalité à travers la routinisation et la sérialité. Une répétitivité d'actions collectives et une multiplicité d'apprentissage sont requises pour influencer ou contrôler le cours de l'interaction (Giddens, 1987). Pour permettre d'apprécier le retentissement de l'interaction entre l'entrepreneuriat local et le milieu, sur le développement économique territorialisé, une période de référence en amont et en aval sera fixée pour les outils d'investigation et les procédures d'analyse.

Il faut toutefois préciser que malgré ce soin particulier alloué à l'élément temps, notre recherche n'est pas une comparaison temporelle. Il s'agit de comparatif factuel de deux contextes ou espaces d'interaction. Il convient également de faire la synthèse de ces courants abordés précédemment pour bien spécifier les axes conceptuels retenus en appui à la problématique de recherche. Par une démarche sélective, nous avons retenu des concepts pour construire le référent théorique de nos propos. Il s'articule dans la proposition suivante : c'est dans la mesure où le milieu entrepreneurial est capable, notamment, au travers de la logique d'interaction (capital social et conventions) et de la dynamique des proximités (organisationnelle, spatiale et relationnelle), d'assurer la création de nouvelles ressources, qu'on peut souligner son rôle interactif avec l'entrepreneuriat local, dans le processus de structuration de la dynamique territoriale (capital social territorial).

En guise de conclusion, nous réitérons notre postulat de départ. Face au développement de « clusterisation » des économies nationales (Pecqueur, 2001), notamment dans le contexte du Nord, les pays du Sud pourraient être tentés de copier les modèles érigés en standard. Pourtant la dimension de contexte n'est pas à négliger dans le phénomène des territoires. Pour que les économies du Sud puissent bénéficier de ces outils, somme toute, validés positivement dans celles du Nord, il faudrait se préoccuper de l'adaptabilité de ces dispositifs

avec les réalités locales. D'où la pertinence pratique de cette recherche en mettant l'accent sur l'accomplissement de quelque chose : répondre à un besoin, changer une situation ou atteindre un but (Maxwell, 1999). En effet, les constatations préalablement invoquées nous poussent à développer aux fins d'exploitation un modèle ajusté au contexte du Sud sans une rupture totale avec les modèles du Nord dont les bienfaits sont reconnus.

Les tentatives de croisement Sud-Nord sur la question contemporaine des territoires en considérant les entrepreneurs comme acteurs interagissant sur et pour des innovations socio-territoriales sont rares. Or, les mêmes interrogations embrassant les deux contextes jouent en faveur des éclairages réciproques et enrichissants, en profitant des résonances qu'offre la comparaison de l'appareillement incomparable (Detienne, 2000). Le mode opératoire de cette étude prévoit de réaliser des entretiens qualitatifs sur une base de données de 30 entrepreneurs et de 20 acteurs-clés les plus représentatifs, distribués sur les deux terrains d'observation.

Bibliographie

- Anderson, A.R. et Jack, S.L. (2002). The articulation of social capital in entrepreneurial networks: a glue or a lubricant?. *Entrepreneurship and Regional Development*, 14 (3).
- Angeon, V. et Callois, J.M. (2004). Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité ?. *Quatrièmes journées de la proximité*, Marseille, 17-14 Juin.
- Angeon, V. , Caron, P. et Lardon, S. (2006). Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus, Développement durable et territoire, Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 17 juillet 2006. URL : <http://developpementdurable.revues.org/document2851.html>. Consulté le 28 janvier 2008
- Aydalet, P. (1984), La crise économique et l'espace : recherche sur les nouveaux dynamismes spatiaux, *Revue canadienne des sciences régionales*, III (1), 9-31.
- Bailly, A. (1994). Territoires et territorialités. In J-P. Auray et alii (dir.), *Encyclopédie d'Économie Spatiale* (p. 275-279).
- Bellemare, G. et Briand, L. (1999), Pour une définition structurationniste de la confiance et de la responsabilité. In C. Thuderoz et alii. (dir.), *La confiance : approches économiques et sociologiques* (p.175-208), Europe : Gaëtan Morin.
- Bellet, M., Colletis, G. et Lung, Y. (1993). Introduction au numéro spécial Économie de proximités, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 357-361.
- Benko, G. , Dunford, M. et Lipietz, A. (1996). Les districts industriels revisités. In B. Pecqueur (dir.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris : L'Harmattan.
- Boltanski L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification, les économies de grandeur*, Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (2000). *Les structures sociales de l'économie*, Paris : Seuil.
- Calmé, I. et Chabault, D. (2007). Les pôles de compétitivité : renouvellement ou continuité dans l'étude des systèmes territorialisés, XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique, AIMS, Montréal, 6-9 juin.
- Carlier, F. (2006). Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique. *Géographie Économie Société*, 8, 193-214.
- Coleman, J.S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American journal of sociology*, 94, S95-S120.
- Coleman, J.S. (1990). *Foundations of social theory*, Cambridge: Harvard University Press.
- Courlet, C. et Ferguene, A. (2001). Globalisation et territoire : le cas des SPL dans les pays en développement. Colloque économie sociale et développement local, Salé-Rabat, 5-7 avril.

- Courlet, C. et Hollard, M. (2004). Nouveaux modes de gouvernance et SPL au Maroc. In A.Ferguene (dir.), *Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud*, Paris: L'Harmattan.
- Detienne, M. (2000), *Comparer l'incomparable*, Paris: Seuil.
- Dimou, M. (1995), *La dynamique d'évolution des systèmes productifs locaux : une interprétation marshallienne du développement*, Thèse, Université Pierre Mendès France, Grenoble
- Fauré, Y-A. et Labazée, P. (2005). Les territoires productifs des agglomérations de PME dans les Suds : modèles et problèmes. In B .Antheaume et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort, Vive les territoires* (p.269-294), Paris : IRD Éditions.
- Ferguene, A .(dir.) (2004). *Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud*, Paris: L'Harmattan.
- Fourcade, C. (2006). Les Systèmes Agro-alimentaires Localisés : des stratégies de développement local originales?». *Actes du 23^{ème} Colloque annuel du Conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat*, Trois-Rivières, 28 - 30 septembre.
- Fukuyama, F. (1997). *Social capital and the modern capitalist economy: creating a high trust workplace*, Stern Business.
- Garofoli G. (1992). Les systèmes de petite entreprise : un cas paradigmatique de développement endogène. In G.Benko et A.Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique* (p.57-80), Paris : PUF.
- Gaye, A. (2005). Le domaine industriel : instrument d'un développement local, *Revue Africaine de Gestion* , 2, mai , www.rag.sn
- Giddens, A. (1987), *La constitution de la société*, Paris : PUF
- Gilly, J-P. et Grossetti, M.(1993). Organisation, individus et territoires. Le cas des systèmes locaux d'innovation, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 449-468
- Granovetter, M. (2000). *Le Marché autrement-Les Réseaux dans l'économie*. Paris : Desclée de Brouvier.
- Grefte, X. (2002). *Le développement local*, la Tour d'Aigues : L'aube datar.
- Gouttebel , J-Y (2001). *Stratégies de développement territorial*, Paris : Economica
- Gundolf, K. (2004). Dynamiques d'encastrement en TPE de tourisme. *Cahier de l'ERFI*, 011(4) , 123-132.
- Helliwell, J.F. et Putnam, R.D (1995). Economic Growth and capital social in Italy, *Eastern Economic Journal*, 21 (3) , 295-307.
- Houe, T. (2006). Réseaux logistiques et ancrage territorial : vers un dépassement des schémas traditionnels d'implantation des activités, Atelier AIMS : *Stratégies, Espaces et Territoires*, Rouen, 16 novembre.
- Jean, B. et Ependa M.W.A. (2004). Le capital social et le renforcement de développement des communautés rurales : les enseignements d'une étude canadienne. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 5, 673-694.
- Johannisson, B. , Ramirez-Pasillas, M. et Karlsson, G. (2002). The institutional embeddedness of local inetr-firm networks: a leverage for business creation. *Entrepreneurship and Regional Develepment*, 14 (2002) , 297-315.
- Julien, P-A. (1997). *Le développement régional : Comment multiplier les Beauce au Québec?* Québec : Les éditions de l'IQRC.
- Julien, P-A. (2005), *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Landry, R., Amara, N. et Ouime, M. (2003). Les clusters comme outil de développement régional-de l'idée aux outils d'intervention. 3^{ème} Atelier annuel sur l'innovation, Observatoire de Développement économique Canada, Stoneham, 6-7 mai.
- Le Boulch, G. (2001). Approche systémique de la proximité : définitions et discussion. III^{èmes} Journées de la Proximité, Paris, 13-14 décembre.
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace*, Paris : Anthropos
- Lewis, D. (1969), *Convention, a Philosophical Study*, Cambridge: Harvard University Press.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue Française de sociologie*, 36, 685-704.
- Lin, N. (2001). Building a theory of social capital. In N.Lin, K.Cook et , Burt R.S (dir.), *Social capital : theory and research*, New York: Aldine-de Gruyter.
- Loup, S. et Paradas, A. (2006). L'apprentissage dans le cadre d'une mise en réseau dynamique: applications à des artisans d'art. *Sociologies Pratiques*, 2 (13) , 91-104.
- Maillat, D., Quévit, M. et Senn, L. (dir.) (1993), *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : Un pari pour le développement régional*, Neuchâtel : GREMI –EDES.
- Mangematin, V. (1999). La confiance : un mode de coordination dont l'utilisation dépend de ses conditions de production. In C.Thuderoz et alii. (dir.), *La confiance: approches économiques et sociologiques* (p.31-56), Europe : Gaëtan Morin.
- Maxwell, J.A. (1999). *La modélisation de la recherche qualitative : une approche interactive*. Suisse : Éditions Universitaires Fribourg.
- Mc Cormick, D. (2003). Faut-il favoriser les clusters industriels en Afrique ? *Le Courrier ACP-UE* 196.
- Morvan, Y. (2004). *Activités économiques et territoires*, Paris : l'aube datar.
- Pecqueur, B. (2001). Gouvernance et régulation : un retour sur la nature du territoire. *Géographie, Economie, Société*, 3 (2), 229-245.
- Pecqueur, B. (2004), Territoire et gouvernance : quel outil pertinent pour le développement. In A. Ferguene (dir.), *Gouvernance locale et développement territorial, Actes du colloque international de Constantine*, Paris : L'Harmattan.
- Pecqueur, B. et Zimmermann, J.B. (2004). Introduction. Les fondements d'une économie de proximités. In B.Pecqueur et J.B Zimmermann (dir.), *Économie de Proximités*, Paris : Hermès.
- Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud . In B. Antheaume et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires* (p.295-316). Paris : IRD Editions.
- Plociniczak, S. (2003). La construction sociale du marché des très petites entreprises. Des réseaux sociaux au capital social local des entrepreneurs, l'exemple de l'arrondissement lensois. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 441-476.
- Plociniczak, S. (2004). Création de petites entreprises, réseaux sociaux et capital social local des entrepreneurs : enseignement d'une enquête. *Quatrièmes journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin.
- Polanyi, K. (1944). *The Great Transformation*. Boston: Beacon Press.
- Rallet, A. et Torre, A. (1995). *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris : Economica
- Requier-Desjardins, D. (1996). L'économie du développement et l'économie des territoires : vers une démarche intégrée. In L Abdelmaki et C.Courlet (dir.) : *Les nouvelles logiques du développement* (p 41-55), Paris : L'Harmattan.
- Royer, I. et Zarlowski, P. (2003). Le design de la recherche. In R-A Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en Management* (p. 139-169). Paris: Dunod.
- Schelling, T. (1960). *The strategy of Conflict*, Cambridge: Harvard University Press

- Saleilles, S. (2006). Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural. *Cinquièmes journées de la proximité*, Bordeaux, 28-30 juin.
- Saives, A.L. (2002). *Territoires et compétitivité de l'entrepris*. Paris : l'Harmattan.
- Simon, H.A. (1976). From substantive to procedural Rationality. In S.Latsis (dir.), *Method and appraisal in Economics* (p.129-148), Cambridge: Cambridge University Press.
- Zimmerman, J.B (2002). Grappes d'entreprises et petits monde : une affaire de proximités. *Revue Economique*, 53 (3) , 517-524.
- Uzzi, B.(1997). Social structure and competition in interfirm networks: The paradox of embeddedness. *Administrative Science Quarterly* , 42 (1), 35-67.
- Woolcock, M. (1998). Social Capital and Econominc Development : Toward a theortical synthesis and Policy Framework. *Theory and Society*, 27(2), 151-208.
- Woolcok, M. et Narayan, D. (2000). Social capital : implication for development theory, research and policy. *The Word Bank Research Observer*, 15 (2) , 225-249.